



Angoulême, le 5 mars 2021,

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS – UNSA
Section de la Charente

Le secrétaire départemental
du Syndicat des Enseignants – UNSA

à

Madame La Directrice Académique
Directrice des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de la Charente

Objet : poste de référent directeur

Madame La Directrice Académique,

Nous souhaitons revenir vers vous concernant la proposition émise en carte scolaire d'un poste de référent directeur sur le département.

Ce poste a déjà été créé dans d'autres départements et s'avère être désormais une demande portée par Monsieur Le Ministre durant le Grenelle.

Nous soutenons sa création.

Pour autant, nous souhaitons poser un cadre précis à la définition de ce poste :

Ainsi, nous demandons que :

-le GT direction et les organisations syndicales soient consultés sur la fiche de poste bien avant l'appel à candidature pour permettre un certain nombre d'amendement.

-les organisations syndicales soient consultées sur la définition du cadre indemnitaire et/ou l'indiciaire de ce poste.

-le recrutement soit représentatif du fonctionnement de la direction de l'ensemble des écoles de Charente (prise en compte de la ruralité, taille des écoles, difficulté sociale et scolaire).

Dans notre représentation du dialogue sociale, nous ne concevons pas que la définition de ce poste puisse se faire sans les organisations syndicales.

Dans l'attente d'une réponse constructive, nous nous tenons à votre disposition pour toute proposition d'échange et je vous prie de recevoir, Madame La Directrice Académique, mes très sincères salutations.

Richard GAZAUD